



l'efficacité réformiste



**ASSEMBLEE GENERALE FORCE OUVRIERE
du Groupe EADS à SAINT NAZAIRE
les 11 et 12 mars 2010**

RESOLUTION

Les Syndicats et Sections syndicales FORCE OUVRIERE du groupe EADS se sont réunis à l'occasion de leur Assemblée Générale à Saint-Nazaire les 11 et 12 mars 2010.

L'Assemblée Générale s'est tenue alors que l'industrie aéronautique, spatiale et de défense bénéficie d'une activité exceptionnelle en termes de commandes et de production.

Comme chaque année, l'Assemblée Générale FORCE OUVRIERE permet aux délégués de réaliser un large tour d'horizon de la situation sociale, économique et industrielle de l'ensemble des composantes du groupe EADS.

Le groupe EADS possède un carnet de commandes important dans la plupart de ses secteurs d'activités ainsi qu'un catalogue de produits permettant de répondre à l'ensemble de la demande au niveau mondial. EADS reste un leader mondial incontournable dans l'aéronautique, l'espace et la défense grâce à l'implication et à l'engagement soutenue de ses salariés.

L'Assemblée Générale reste convaincue que l'avenir du groupe EADS passe à la fois par un actionariat stable sur le long terme et par le maintien de la présence de l'État Français au sein du capital. A ce titre, et en fonction de l'annonce faite à Eurocopter Marignane, lors des Etats Généraux de l'industrie, l'Assemblée Générale demande à l'Etat de prendre ses responsabilités afin d'adopter et de défendre une réelle stratégie industrielle, garante des intérêts nationaux, de la faire développer et déployer par les dirigeants d'EADS. Elle doit se traduire essentiellement par de l'emploi sur le territoire Français.

L'Assemblée Générale restera extrêmement vigilante et s'opposera à l'évolution incessante du niveau de sous-traitance interne (intérim, in-situ...), d'externalisation et de transfert d'activités concernant l'emploi, elle rappelle la nécessaire solidarité intergroupe. Elle réaffirme sa détermination à combattre la précarité de l'emploi et revendique une politique plus ambitieuse d'embauche en CDI, quelles que soient les catégories, afin de relever les nombreux défis du groupe EADS.

L'Assemblée Générale dénonce le dumping social développé par les sous traitants en utilisant des conventions collectives moins favorables.

Elle revendique le soutien actif du gouvernement français et des institutions européennes pour la mise en place d'une véritable politique de recherche et de développement des futurs programmes, dans le but de garantir l'avenir de l'industrie Française aéronautique, spatiale et de défense ainsi que les emplois associés.

L'Assemblée Générale s'interroge sur l'avenir et l'évolution des « aérostructures » et revendique urgemment une consolidation franco-française au sein d'une filiale d'EADS.

L'Assemblée Générale revendique le maintien de l'activité de maintenance au sein du groupe EADS ainsi que la mise en place d'une industrie de démantèlement de missiles en France.

L'Assemblée Générale se félicite de la prise en compte des besoins de financements du secteur aéronautique, dans le cadre, par exemple, de l'aide des Etats pour le financement de l'A400 M et du grand emprunt.

Il y a 40 ans, en octobre 1970, notre organisation syndicale FORCE OUVRIERE prenait la responsabilité de signer les accords sociétés de la SNIAS, devenue l'Aérospatiale puis EADS. Ce socle social a permis d'assurer pendant quarante années le développement de la politique contractuelle, seule garante de la stabilité sociale de l'entreprise qui est devenue le leader mondial dans pratiquement l'ensemble de ses secteurs d'activités. FORCE OUVRIERE n'acceptera jamais une remise en cause de celle-ci.

S'agissant de la politique salariale, l'Assemblée Générale confirme la volonté de FORCE OUVRIERE d'aboutir pour l'année 2010 à un accord permettant de pérenniser la politique contractuelle, seule apte à garantir l'évolution des salaires et des carrières dans toutes les entités du groupe EADS et de ses filiales.

L'Assemblée Générale s'insurge contre les discours qui mettent en exergue les pertes financières sur nos programmes en développement sans jamais parler des profits bien supérieurs aux pertes, générés par les programmes séries.

Au-delà des seuls résultats financiers, la politique salariale 2010 doit tenir compte du niveau important de charges dans l'ensemble du groupe EADS, de l'implication et de l'engagement des salariés, qui par leur comportement exemplaire, remplissent leurs objectifs et ne sont en aucun cas responsables des erreurs de stratégie du groupe.

Il n'y a donc aucune raison pour que les négociations salariales, qui vont débiter prochainement, ne débouchent pas sur un accord similaire à ceux que nous avons négociés ces dernières années.

De plus, l'Assemblée Générale rappelle sa revendication pour le maintien et la progression du pouvoir d'achat de tous les salariés. A ce titre, l'obtention de GPI pour les cadres et le maintien de clauses de rendez-vous dans nos accords sociétés sont essentiels pour satisfaire cette revendication.

Pour la santé, nous avons eu courant 2009, une uniformisation des prestations cadre et non cadre de notre mutuelle groupe. Forte de cette avancée, l'Assemblée Générale revendique les mêmes droits pour toutes les catégories professionnelles.

L'Assemblée Générale réaffirme que la formation professionnelle est un outil primordial afin d'assurer l'évolution et le déroulement de carrière des salariés. Dans ce cadre, il est indispensable que les évolutions des mécanismes régissant la formation permettent aux commissions formations de continuer à jouer pleinement leur rôle de suivi et de contrôle.

L'Assemblée Générale revendique également qu'à l'issue de leur formation, les élèves des lycées AIRBUS et AEROLIA et les élèves en alternance se voient proposer des contrats de travail en CDI.

L'Assemblée Générale des syndicats et sections syndicales du groupe EADS réaffirme son attachement à l'indépendance syndicale.

Revendiquer, négocier et contracter en toute liberté, sont les valeurs fondamentales de FORCE OUVRIERE.

L'Assemblée Générale appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser pour la défense des retraites avec un maintien du départ à la retraite à 60 ans.

L'Assemblée Générale des syndicats et sections syndicales du groupe EADS appelle et encourage tous les personnels cadres et non cadres du groupe EADS à renforcer les rangs de notre organisation syndicale en adhérant à FORCE OUVRIERE, le seul syndicat libre et indépendant, garant de la défense des intérêts matériels et moraux de tous les salariés.

Saint-Nazaire, le 12 mars 2010